

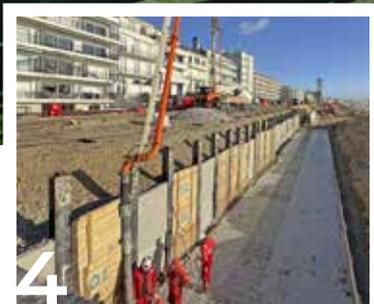


DOSSIER

# 2025

*Vivons la Ville à Vélo!*

# ANNÉE DU VÉLO



4

PROMENADE DE MER  
UN VÉRITABLE DÉFI  
TECHNIQUE



Cahier central

GRAND QUESTIONNAIRE  
BILAN 5 ANS  
DE MANDAT



11

CADRE DE VIE  
LA BAULE-ESCOUBLAC  
TOUJOURS ATTRACTIVE  
ET EN CROISSANCE

# SOMMAIRE

04 VIE MUNICIPALE  
**Reconstruction du perré  
du « remblai »**

06 Tribunes

07 DOSSIER  
**2025, année du vélo**

Pages  
centrales QUESTIONNAIRE  
**5 ans de mandat**

11 LA VILLE EN MOUVEMENT  
**La Baule-Escoublac  
toujours attractive et en  
croissance**

14 LA VILLE EN IMAGES  
**Hiver 2025**

16 AGENDA  
**Avril à juin 2025**

## PLUS FACILE, PLUS PRATIQUE

Demande d'urbanisme 

Rendez-vous à l'état civil 

Déclaration d'objet perdu... 

Pré-inscription rentrée scolaire 



[mesdemarches.labaule.fr](https://mesdemarches.labaule.fr) 

## POUR VOTRE SÉCURITÉ

# SOYEZ ALERTÉ

en cas de risque

-  Tempête
-  Submersion
-  Inondation
-  Feux de forêt
-  Séisme
-  Canicule



Inscrivez-vous gratuitement sur  
[mesdemarches-labaule.fr](https://mesdemarches-labaule.fr)

Rubrique  
Sécurité

Un service mis en œuvre par  CEDRALIS

## FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Pour recevoir toutes les informations municipales (animations, travaux, environnement...), pour poser vos questions, transmettez vos coordonnées à : [communication@mairie-labaule.fr](mailto:communication@mairie-labaule.fr)

Ce numéro est téléchargeable sur le site : [www.labaule.fr](https://www.labaule.fr)

**Directeur de la publication :**  
Franck Louvrier

**Rédacteur en chef :**  
Philippe Rouger

**Rédaction et mise en page :** Direction de la Communication

**Crédits photo :**  
Ville de La Baule-Escoublac | Africa Studio, Alfredo Lopez, Frank Boston, Gribouilleva, Have a nice day, HJBC, Roman R - Adobe Stock.

**Création, mise en page :**  
Direction de la Communication

**Impression :** OFFSET 5  
**Tirage :** 19 000 exemplaires

*Ne pas jeter sur la voie publique*



Chères Bauloises, chers Baulois,

La gestion d'une ville peut parfois se comparer à la trajectoire d'un navire. À la barre, il y a le capitaine et son équipage, le maire et son équipe municipale, élus et agents de la commune. Ils fixent le cap à suivre, à savoir la vision qu'ils ont pour la commune, et veillent au bon fonctionnement de l'ensemble, machinerie, état des soutes..., soit la voirie, les formalités administratives, l'animation... et tout ce qui contribue à la qualité de vie locale.

Les résidents sont eux comme les passagers du navire : ils se laissent guider vers la direction choisie et profitent des services proposés à bord.

Il existe toutefois une différence de taille : dans la gestion d'une ville, l'équipage a été choisi par les passagers sur la base d'une destination proposée qu'ils ont agréée pour une traversée de six ans. Si le but n'est pas atteint et si les services dispensés à bord ne sont pas au niveau des prestations promises, ceux-ci ont le droit et le pouvoir de manifester leur mécontentement.

Au-delà de la métaphore, une équipe municipale n'est jamais là par hasard : elle a été choisie par une majorité de la population sur la base d'engagements pris pendant la campagne électorale. Ce fut ainsi notre cas avec mon équipe municipale lorsque vous nous avez choisis le 28 juin 2020.

Depuis, en cinq ans de mandature, nous n'avons eu de cesse de vous rendre cette confiance que vous nous avez accordée. Nous avons travaillé pour remplir ces engagements que nous avons pris envers vous, pour atteindre un but précis : faire de La Baule-Escoublac une véritable ville balnéaire, attractive, où il fait bon vivre toute l'année, tout en préservant cette qualité de vie unique qui est sa signature. Non seulement nous avons suivi notre feuille de route au plus près, mais aussi nous avons su réagir aux évolutions de la société et aux aléas extérieurs ainsi qu'aux opportunités qui se présentaient.

Seulement voilà, un adage dit : « La confiance n'exclut pas le contrôle » : à force d'être « la tête dans le guidon » (image qui prend tout son sens en cette « Année du vélo ») et avec peut-être une certaine forme de routine, il peut arriver que l'on s'égaré, que l'on soit moins en phase avec la réalité de votre quotidien, que l'on se coupe peu à peu de vos préoccupations.

“ J'ai fait de la proximité et de la transparence deux des principaux chevaux de bataille de ce mandat. C'est pourquoi il m'a semblé opportun de m'adresser directement à vous, administrés et usagers de La Baule-Escoublac, pour connaître votre ressenti global sur la façon dont notre ville est gérée depuis ces cinq années.”

Or, j'ai fait de la proximité et de la transparence deux des principaux chevaux de bataille de ce premier mandat. C'est pourquoi, alors que la fin de cette traversée initiale apparaît à l'horizon, il m'a semblé opportun de m'adresser directement à vous, administrés et usagers de La Baule-Escoublac, pour connaître votre ressenti global sur la façon dont nous avons, avec mon équipe, géré notre ville depuis ces cinq années.

**Vous trouverez donc en pages centrales un questionnaire** où vous pourrez vous exprimer en toute sincérité. Vous y disposez également d'un espace d'expression libre, pour signifier ce qui selon vous devrait être amélioré en priorité, mais aussi pour nous apporter idées, suggestions et propositions. Vous avez jusqu'au dimanche 11 mai pour le remplir : les résultats seront publiés début juillet, dans le numéro d'été de ce bulletin trimestriel.

Pour l'exécutif municipal que nous représentons, il s'agit d'un exercice de démocratie directe périlleux, parce que les mécontentements sont plus faciles à exprimer que les satisfactions. Mais c'est aussi parce que nous prenons très à cœur la mission que vous nous avez confiée que nous sommes prêts à l'accepter : nous sommes là grâce à vous, pour vous, et surtout avec vous !

C'est tous ensemble que nous bâtissons le La Baule-Escoublac des décennies à venir.



**Maire de La Baule-Escoublac**

Vice-Président du Conseil régional  
des Pays de la Loire

# VIE MUNICIPALE

VIE MUNICIPALE

**DU REMBLAI...**  
à la  
*Promenade  
de mer*

## RECONSTRUCTION DU PERRÉ DU « REMBLAI » : UN VÉRITABLE DÉFI TECHNIQUE



**La future promenade de mer est conçue autant comme un lieu de balade que comme une protection contre les assauts de la mer. Ce chantier gigantesque qui est dorénavant en plein dans sa phase active va permettre de sécuriser la ville comme une digue contre la montée des eaux pour les cent prochaines années.**

Le gros œuvre de la première tranche de la phase 1 de cette réhabilitation a commencé il y a plusieurs mois. Cela concerne les 800 m séparant les immeubles en vague de l'avenue Léo Delibes.



**Dans le cas où il existe des installations (postes de secours, locaux techniques, bars et restaurants, clubs de plage), le mur de soutènement historique est détruit pour en construire un autre à la place.**

Il s'agit d'un chantier très technique, car il y a un encorbellement : autrement dit, la route est suspendue au-dessus de la plage, comme un balcon. Cela tient au fait que le remblai a été construit de façon très progressive : d'abord à partir des années 20 un mur de soutènement en pierre, puis à partir de 1962 pour élargir la route départementale, création de cet encorbellement accroché par des poutres.

Or, les études ont montré une grande fragilité de cette partie d'une longueur totale de 1,7 km



**Ailleurs, un nouveau mur est construit devant l'ancien, qui est conservé. Cela oblige à empiéter d'1,5 m sur la plage, donc sur le domaine public maritime. Il a donc fallu négocier près d'un an avec l'État pour pouvoir le faire.**

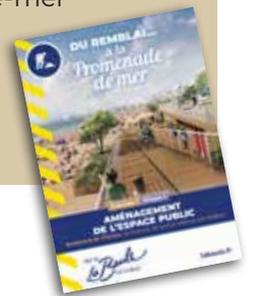
### PRATIQUE

Pour rappel, la Ville a émis un document concernant toutes les informations pratiques nécessaires pour les usagers concernés par cette phase du chantier : calendrier, description, plan de déviation...

Disponible en version papier aux accueils de l'Hôtel de Ville et des annexes de mairie, téléchargeable sur le site de la Ville.

[labaule.fr](http://labaule.fr)

/promenade-de-mer



(jusqu'à Aquabaule) qui menace de s'effondrer par endroits. Elle nécessite donc des travaux de génie civil d'envergure. Compte tenu des contraintes du calendrier et du budget, il a fallu choisir la bonne méthode qui différencie deux sortes de secteurs. ■



**Pour permettre à la future promenade de mer de jouer parfaitement son rôle de digue, la hauteur retenue a été de « Xynthia + 1 m », soit un mètre de plus que la hauteur où l'eau est arrivée lors de la tempête de 2010. C'est aussi l'évaluation du niveau de la mer envisagée par les scientifiques d'ici à 2100.**

## VIE AU QUOTIDIEN

# UNE ATTENTION PARTICULIÈRE DE LA VILLE POUR LES « PROCHES AIDANTS »

*La Ville et le CCAS (Centre communal d'action sociale) de La Baule-Escoublac se mobilisent pour accompagner les « proches aidants ». Pour mieux comprendre leur réalité sur la commune, un questionnaire est lancé à destination de ceux qui souhaitent faire part de leur quotidien et de leurs difficultés.*

Il est disponible sur le site de la Mairie, aux accueils de l'Hôtel de Ville, des annexes de mairies et au CCAS. Plus il y aura de réponses, meilleure sera l'analyse qui permettra ensuite de réfléchir à la structuration d'une politique publique dédiée.

Est qualifiée de « proche aidant » toute personne qui apporte son aide à un tiers pour une partie ou pour la totalité des actes de la vie quotidienne de manière régulière et fréquente, et à titre non professionnel (loi de 2015 relative

à l'adaptation de la société au vieillissement). Cela concerne souvent les conjoints et les partenaires, mais aussi fréquemment un parent ou un enfant, un voisin ou un ami.

Tout le monde est susceptible de devenir « proche aidant » à un moment de sa vie, sans parfois même s'en rendre compte. Mais aider les autres peut aussi provoquer des effets négatifs : on se fatigue plus vite, on perd peu à peu sa vie sociale, on prend moins de temps pour soi...

En attendant que ce questionnaire fournisse ses éclairages, le CCAS a déjà lancé une série d'actions pour soutenir ceux qui en ont besoin. Ainsi, fin 2024, sept ateliers ont été organisés autour d'Alzheimer et des maladies apparentées, et le 27 février dernier, une conférence gratuite intitulée « Vous aussi,



vous aidez un proche ? » a été proposée sur le quartier du Guézy.

Par ailleurs, plusieurs sessions de sophrologie vont démarrer à partir d'avril. Un cycle d'ateliers sera également mis en œuvre au cours du deuxième semestre autour du bien-être, avec de la socio-esthétique, de l'aromachologie et de la réflexologie palmaire.

### Renseignements et inscription auprès du CCAS :

33, avenue du Commandant Nervo  
02 51 75 75 30  
ccas@mairie-labaule.fr. ■

## MUTUELLE COMMUNALE

# APRÈS DEUX ANS D'EXISTENCE, UN BILAN TRÈS POSITIF

*En décembre 2022, la municipalité mettait en place une mutuelle communale en partenariat avec la MCRN (Mutuelle des cheminots de la région nantaise). Deux ans après, cette initiative a clairement trouvé son public et semble lui donner satisfaction.*

Ce partenariat communal offre l'opportunité à tous les Baulois résidant sur la commune, à titre principal ou secondaire, d'accéder à une mutuelle santé qualitative et durable grâce à l'obtention par la Ville de conditions tarifaires plus favorables que celles du marché.

Même si la santé n'est pas une compétence communale, c'est pourtant du devoir des élus locaux de veiller sur l'état sanitaire de ses administrés. Ainsi, chacun doit pouvoir accéder aux soins dont il a besoin, tout spécifiquement en matière d'ophtalmologie, d'audition et de soins dentaires, dans son propre intérêt ainsi que dans celui de chaque famille, mais aussi de l'ensemble de la société.



Aujourd'hui, ce sont 426 personnes qui sont protégées par cette mutuelle. Parmi les soins les plus onéreux, 28 % concernent les frais dentaires. Viennent ensuite les soins médicaux classiques, 23 %, et la pharmacie, 17 %. Quant aux hospitalisations, elles représentent 13 % et l'optique seulement 10 %. Les autres prestations se répartissent entre l'appareillage et l'audition ainsi que les médecines douces.

**Renseignements :**  
labaule.fr/mutuelle-sante-communale  
**ou prendre rendez-vous directement avec la MCRN**  
au 02 40 89 22 91  
infos@mutuellemcrn.fr ■

## SOLIDARITÉ

# SOUTIEN À MAYOTTE



*Le 14 décembre dernier, le cyclone tropical intense Chido a violemment frappé l'île, provoquant de nombreux dégâts humains et matériels et dont le bilan définitif n'est toujours pas établi aujourd'hui.*

Afin de manifester la solidarité des résidents baulois envers les Mahorais, le Conseil municipal du vendredi 20 décembre dernier a acté une subvention particulière de soutien de 10000 €, destinée aux actions de secours d'urgence menées par la Protection civile sur place, de distribution de biens essentiels et de réhabilitation des infrastructures vitales.

Cette aide vise à soutenir les habitants de Mayotte, touchés par l'une des pires catastrophes naturelles de ces dernières décennies. Ce cyclone a laissé derrière lui des familles endeuillées, des foyers détruits et des vies brisées. ■



## LA BAULE AUDACIEUSE

Dans maintenant moins d'un an, les électeurs baulois choisiront de nouveau l'équipe municipale à qui confier les rênes de l'Hôtel de Ville.

La période de la campagne officielle débutera en septembre prochain et à ce jour, les protagonistes de cette future bataille électorale ne sont pas encore connus, même si certains affichent déjà des velléités manifestes, avec le début des coups bas et des fausses informations.

La Baule-Escoublac ne mérite pas cela : il est de notre devoir d'élus locaux de proposer un niveau de débat plus élevé et digne des enjeux qui se profilent pour notre ville, de rester éloignés du triste spectacle parfois donné par l'Assemblée nationale. Il faut d'ailleurs saluer l'attitude des minorités au sein du Conseil municipal baulois qui, globalement, se sont montrées forces de propositions voire même parfois d'accompagnement sur certains projets, tandis que d'autres se sont cantonnés dans une opposition stérile de principe.

En mars 2026, le Conseil municipal de La Baule-Escoublac aura été très modifié, c'est le principe démocratique : certains élus le seront encore, d'autres ne le seront plus, et d'autres encore feront leur apparition. En attendant, les conseillers municipaux majoritaires de La Baule audacieuse ne se soucient pas de cette échéance : ils restent focalisés sur les engagements qu'ils ont pris envers les Baulois en 2020 et qui leur a permis d'obtenir leur confiance. Si beaucoup ont été réalisés ou sont en cours, il reste encore à faire jusqu'à la fin de cette mandature. C'est d'ailleurs le meilleur moyen d'obtenir le satisfecit populaire : travailler au service de l'intérêt de notre ville et de ses habitants.

Comme le travail paie toujours, le moment venu, les électeurs baulois sauront faire la part des choses, entre les réalisations des uns qui ont permis à La Baule-Escoublac de devenir une véritable ville balnéaire avec de l'activité quasiment à l'année, et les critiques et fanfaronnades des autres, faute de propositions réelles.

Contact : labuale.audacieuse@gmail.com

## AVENIR

Chers Baulois

Encore un nuage de fumée comme en a l'habitude de projeter la majorité. L'année du Vélo va cacher les indécisions et les retards de plus en plus évidents dans la concrétisation des projets structurants.

Après l'olympisme dont il est attesté qu'il n'a eu aucun effet sur le tourisme, celle du cheval, de l'automobile qui n'ont satisfait que quelques passionnés, des centaines de milliers d'euros vont s'évanouir dans la recherche de la notoriété alors que la voirie se meure partout, à l'exception bien sûr de la vitrine de la ville, que les Baulois attendent une vraie

En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux. Dans le respect de la liberté d'expression, les tribunes sont publiées telles que la rédaction les a reçues.

## ENSEMBLE POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

À un an des municipales, La Baule semble l'échelle de la proximité et du concret. Pourtant, elle n'échappe plus aux secousses d'un monde en recomposition. Les tensions internationales, du recul démocratique en Amérique du Nord aux influences russes en Europe, montrent que l'action publique évolue dans un monde connecté qui bouscule les équilibres locaux. La défiance née du Covid, la polarisation des géants économiques et médiatiques, ou encore le repli identitaire, alimenté par des peurs économiques et sécuritaires, modifient la perception du pouvoir municipal. Les maires ne sont plus seulement des gestionnaires de voirie ou d'écoles ; ils deviennent les premiers remparts d'une démocratie de proximité fragilisée. Dans un monde où les décisions internationales redéfinissent l'espace local, les municipales de 2026 seront une adaptation à un nouvel ordre global, entre crises géopolitiques, fractures sociales et nécessité de renouer la confiance citoyenne.

J.Y.GONTIER & les élus Ensemble pour La Baule  
Contact : jean-yves.gontier@mairie-labaule.fr

## UN NOUVEAU CAP POUR LA BAULE-ESCOUBLAC

« Renforcer la politique culturelle et son offre ; renforcer la programmation de spectacles et événements », pouvait-on lire en novembre dernier dans le document pour le débat d'orientation budgétaire. Je ne peux qu'être d'accord. Encore faut-il savoir comment ceci sera décliné, et quel budget sera alloué à l'action culturelle. La culture fait partie du bien vivre territorial, à condition qu'elle soit diverse, accessible par son prix et renouvelée, ce qui n'est pas vraiment le cas dans notre commune. Nous manquons cruellement de cet espace culturel promis par notre maire, avec une salle de spectacle de dimension moyenne qui permettrait d'accueillir d'autres spectacles, de qualité, et surtout moins chers. Cela permettrait de donner une vraie place aux talents locaux, théâtre, chant, musique, peinture, sculpture, etc. Ce pourrait être aussi un lieu d'exposition d'une certaine ampleur. La culture a un coût, mais c'est un investissement pour l'avenir, et notre commune trouve bien des ressources pour des événements qui ne sont peut-être pas aussi essentiels.

Anne Boyé, Un nouveau cap pour La Baule-Escoublac

maison médicale, un rétablissement de l'éclairage public, totalement rénové avant 2020, mais défectueux désormais, une présence plus régulière des forces de sécurité sur certains points d'insécurité, de vraies solutions pour lutter contre les inondations récurrentes l'hiver, non traitées sur le fond, ou encore la redynamisation du commerce et le déménagement des ateliers municipaux.

Faites-nous part de vos observations !

Contact : groupe.avenirlabauleescoublac@gmail.com

Après avoir été ville-étape du Tour de France cycliste à plusieurs reprises (cf. p.8), La Baule-Escoublac va accueillir le Région Pays de la Loire Tour le 8 avril prochain. Cette épreuve sur route, dont ce sera la troisième édition, est en plein essor en suscitant un intérêt grandissant auprès des équipes professionnelles. Alors que la pratique du deux-roues non motorisé est en développement constant dans notre ville grâce au plan Vélo, ce nouveau rendez-vous de prestige est l'occasion d'y décréter : « 2025, Année du Vélo ».

À La Baule-Escoublac, le vélo est plus que jamais la « petite Reine » !

## FACILITER L'USAGE DU VÉLO POUR L'INCITER

**Une des ambitions de ce municipale est d'inciter (sans forcer) à l'usage du vélo, tout en considérant que tous les modes de transport doivent pouvoir cohabiter harmonieusement.**

Pour cela, un plan Vélo a notamment été mis en œuvre, en collaboration avec les associations, les usagers et les techniciens de la Ville. Un de ses objectifs est d'au minimum

doubler d'ici à 2026 les voies et infrastructures propres dédiées aux deux roues non motorisés (en 2020, seulement 40 km de voies bauloises étaient fléchées vélo pour 230 km de voirie).

Ainsi, de nouvelles pistes cyclables sont déjà apparues, comme le long de l'aérodrome à Escoublac, ainsi que des voies routières avec marquage au sol, chaussidou...

Avant la fin du mandat, il y aura



une liaison directe entre Vélocéan (rond-point d'entrée de ville Chevrel) jusqu'à la cité scolaire Grand Air, pour une mise en sécurité de nos enfants qui se rendent au collège ou au lycée à vélo. ■

### PRATIQUE DU VÉLO

## CE QUI A CHANGÉ À LA BAULE-ESCOUBLAC DEPUIS 2020

### Itinéraires cyclables

Dans le cadre du Plan Vélo, douze itinéraires cyclables d'une distance totale de 72 km ont été adoptés en 2022.

7,45 km d'aménagements cyclables ont déjà été réalisés, dont deux itinéraires à 100%.

### Ecovélo



Actuellement, le service Ecovélo propose en libre-service 80 vélos à assistance électrique en stationnement dans les quatorze stations réparties sur l'ensemble du territoire de la ville. Leur utilisation connaît un succès exponentiel, avec notamment un usage hors périodes de vacances en nette croissance.

L'immense majorité des usagers se disent complètement satisfaits de ce service des « vélos bleus » baulois.

### Stations de gonflage

Dans une démarche volontariste alliant innovation et transition énergétique, La Baule-Escoublac a été l'une des premières villes de l'Ouest à mettre en libre-service à disposition des usagers une borne de gonflage connectée et à énergie solaire, sur le parking à vélos du marché central.

Au regard de son énorme succès immédiat, quatre autres ont suivi (Lajarrige, gare SNCF, le Guézy et capitainerie).

Avec plus de 650 utilisations par semaine en moyenne sur l'année, ces bornes gratuites montrent leur utilité : les risques entraînés par le sous-gonflage des pneus de vélos sont aussi bien un enjeu de confort que de sécurité.

### « Ruche à vélo »



Deux parkings sécurisés pour vélos sont accessibles au niveau du PEM (Pôle d'échange multimodal) gare Sud, ainsi que

deux consignes sécurisées au PEM nord et une autre devant la gare de La Baule-les-Pins.

En sécurisant le stationnement des vélos, l'objectif est de faire progresser la pratique de ce mode de déplacement particulièrement adapté au milieu urbain et encourager le « vélo-travail ».

### Vélycéo



En complément de son offre de location temps court et moyen, Ecovélo, La Baule-Escoublac propose aux usagers un service similaire en longue durée sous un format différent, Vélycéo.

Ce service récent est le fruit d'une belle coopération entre les deux communautés de communes voisines, CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo et la CARENE, qui l'a créé à Saint-Nazaire et aux alentours. ■

[yceo-mobilite.fr/mes-deplacements/velyceo/](https://yceo-mobilite.fr/mes-deplacements/velyceo/)

« LA GRANDE BOUCLE » ET LA PLUS BELLE PLAGE D'EUROPE

# UNE BELLE HISTOIRE COMMUNE

*La Baule-Escoublac étant une ville sportive par nature pouvant accueillir de grands événements, et le vélo y étant dans son jardin, il était logique que le Tour de France cycliste vienne à sa rencontre.*

*L'épreuve phare de la « petite Reine » a ainsi fait étape à quatre reprises dans notre baie.*

## 1965

Arrivée de la 6<sup>e</sup> étape, Quimper-La Baule (201,5 km). Le vainqueur en a été le Belge Guido Reybroeck tandis que le premier du classement général était l'illustre coureur italien Felice Gimondi.

Le lendemain, départ de la 7<sup>e</sup> étape vers La Rochelle (219 km).

## 1972

Arrivée de la 2<sup>e</sup> étape, Saint-Brieuc-La Baule (206,5 km), avec pour vainqueur le Belge RiK Van Linden. Le porteur du maillot jaune était un (quasi) régional, le Français Cyril Guimard.

Pour les puristes, le départ de l'étape du lendemain, en direction de Saint-Jean-de-Mont (161 km), ne fut pas donné à La Baule, mais à Pornichet...



## 1988

« Prélude » (on ne disait pas encore prologue) de 4,8 km de l'épreuve.

Cette édition connut une de ces bizarreries comme seul le Tour de France cycliste peut en avoir : alors que le calendrier de l'épreuve était déjà fixé, l'UCI (Union cycliste internationale) avait entretemps limité les 3 grands Tours à 22 jours de course et 3 week-ends. Le Tour de France ne pouvait donc logiquement plus débiter ce dimanche 3 juillet à La Baule, avec un final le dimanche 24 juillet sur les Champs Élysées.

Les organisateurs eurent alors l'idée de contourner l'obstacle en imaginant un « prélude » sur les 4,8 kilomètres du front de mer entre Pornichet et La Baule, un contre-la-montre par équipe de

3,8 km se terminant avec un seul coureur pour le dernier kilomètre.

Les chronos réalisés lors de cette entame ne pouvant être comptabilisés dans les classements, il fut également décidé que le coureur ayant réussi le meilleur temps (l'Italien Guido Bontempi) prendrait le maillot jaune lors de la 1<sup>re</sup> étape du lendemain tandis que le deuxième s'emparerait du maillot vert (Peter Stevenhaagen).

## 2018

Trente ans plus tard, le Tour revenait à La Baule-Escoublac pour le départ de la 4<sup>e</sup> étape, en direction de Sarzeau (195 km). Elle fut remportée par le Colombien Fernando Gaviria alors que le Belge Greg Van Avermaet endossait le maillot jaune. ■

## USAGE DU VÉLO : UN QUADRUPLE INTÉRÊT

- ▶ **Déplacement doux et environnemental**, facilité par le développement des vélos à assistance électrique;
- ▶ **atout touristique** : une des filières les plus dynamiques du marché touristique français, avec un territoire dans la presqu'île particulièrement attractif dans ce domaine ;
- ▶ **vélo-santé** : activité facile à pratiquer, seul ou en groupe, peu onéreuse, dont un usage régulier et raisonné est bon pour le corps;
- ▶ **activité sportive** : goût de l'effort, dépassement de soi, compétition... mais aussi sport d'équipe. ■

## RESPECT DU CODE DE LA ROUTE



Inciter à l'usage du vélo ne signifie pas que celui-ci devient prioritaire : la cohabitation dans l'espace

public doit rester partagée de façon équitable et respectueuse entre les différents modes de déplacement, véhicules à moteur, deux roues et piétons.

Un cycliste demeure un usager comme un autre et doit respecter le Code de la route : feux rouges, sens interdits, ne pas rouler sur les trottoirs..., sous peine de commettre une infraction et d'être verbalisé. ■



# QUESTIONNAIRE DÉTACHABLE

## 5 ANS DE MANDAT

**Le 28 juin 2020, à l'occasion du second tour des élections municipales, une large majorité d'électeurs baulois a fait confiance à la liste « Une Energie nouvelle pour La Baule-Escoublac » emmenée par Franck Louvrier sur la base d'un programme, sorte de contrat sur une liste d'engagements.**

Immédiatement, cette nouvelle équipe s'est mise au travail. Écoles maternelles et élémentaires, petite enfance, état-civil et formalités administratives, logement et urbanisme, social, voirie et propreté, infrastructures sportives et culturelles, mobilités, sécurité, fiscalité... sont autant de domaines où, avec et grâce aux services municipaux, elle n'a pas ménagé sa peine, avec un

objectif précis : développer l'attractivité et l'activité économique de notre ville balnéaire tout en maintenant sa qualité de vie si particulière.

Cinq ans plus tard, près de 90 % des engagements pris durant la campagne électorale ont été remplis ou sont en cours de réalisation. Entretemps, d'autres projets ont trouvé leur place, pour répondre aux aléas et contraintes de l'actualité locale et nationale, ou résultats d'opportunités nouvelles pour contribuer au développement de notre ville. Il est donc temps de permettre aux Bauloises et aux Baulois de signifier leur niveau d'appréciation sur tous les domaines d'intervention de la municipalité et faire des propositions d'amélioration.

Lors de son discours de prise de fonction, Franck Louvrier s'était engagé à être le Maire de la transparence et de la proximité. Ce questionnaire s'inscrit dans cette volonté : les résidents baulois peuvent y exprimer librement leur appréciation de ces cinq ans de mandature, dire ce qui va, ce qui ne va pas et ce qui peut être amélioré.

Dans le contexte de crise politique qui est le nôtre, cette démarche est une sorte de souffle de démocratie de proximité ■

Ce questionnaire est également accessible en ligne sur le site de la ville : [www.labaule.fr/questionnaire](http://www.labaule.fr/questionnaire)



## ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ

**Depuis 2020, La Baule-Escoublac est passée du statut de station à véritable ville avec de l'activité quasi à l'année. L'attractivité de la ville et la bonne santé de ses acteurs économique sont des préoccupations majeures de la municipalité bauloise.**

**Q1 – Depuis 2020, à La Baule-Escoublac, en ce qui concerne les manifestations, événements et animations, trouvez-vous qu'il y en a :**

- davantage
- autant
- moins
- NSPP\*

**Q2 – Selon vous, La Baule-Escoublac est depuis 2020 devenue :**

- plus attractive
- autant attractive qu'avant
- moins attractive
- NSPP

**Q3 – Lorsque les ateliers municipaux auront déménagé de leur emplacement actuel**

avenue Jean Mermoz, en plus de futurs logements dont des BRS (Baux réels solidaires), pensez qu'il serait opportun d'y installer aussi un campus sur le modèle public-privé axé sur le tourisme :

- oui
- non
- NSPP

**Q4 – La Ville investit chaque année plus de 300 000 € dans les différentes animations de « Noël magique ».**

Comme pour la piste de luge, trouveriez-vous normal de payer 1 € par personne pour la visite du Village magique au bois des Aulnes :

- oui
- non
- NSPP

## SOCIAL ET SANTÉ

**La qualité et la sécurité de la scolarité des jeunes Baulois tout comme l'accueil de la petite enfance sont des préoccupations majeures de la municipalité.**

**Par ailleurs, La Baule-Escoublac**

**est une ville ouverte qui accueille tout le monde : la Ville entend également répondre aux besoins sociaux de ceux qui peuvent connaître des difficultés.**

**Q5 – Pensez-vous que la reprise en direct par la Ville de la restauration municipale (cantines, Bôle Eden, portage à domicile, restaurant administratif) a permis**

• d'améliorer la qualité des repas :

- oui
- non
- NSPP

• de maîtriser le coût du repas :

- oui
- non
- NSPP

**Q6 – Pensez-vous qu'à La Baule-Escoublac les écoliers bénéficient d'équipements scolaires de qualité et sécurisés :**

- oui
- non
- NSPP

Q7 – Selon-vous, aujourd’hui à La Baule-Escoublac, les structures d’accueil destinées à la petite enfance sont en nombre :

- suffisant
- insuffisant
- NSPP\*

Q8 – Avec de multiples initiatives prises par la municipalité depuis 2020 (mise aux normes PMR, Handiplage, Journée de l’inclusion, Guide du handicap...), pensez-vous que les personnes en situation de handicap à La Baule-Escoublac sont :

- mieux prises en considération
- prises en considération de la même façon
- moins bien prises en considération
- NSPP

## TRANSPORTS ET MOBILITÉS

*La municipalité bauloise a accordé beaucoup d’intérêt depuis 2020 au sujet des déplacements : développement des mobilités douces, plan Vélo, navettes inter-quartiers... Elle consacre aussi près de la moitié de son budget d’investissement annuel (environ 6 M€) à la réfection et la rénovation des 230 km de voirie de la ville.*

Q9 – Trouvez-vous que le plan Vélo, qui vise au développement de son usage en développant les structures adaptées, est une bonne démarche :

- oui
- non
- NSP

Q10 – Depuis 2020, trouvez-vous que l’état de la voirie à La Baule-Escoublac :

- s’est amélioré
- est le même
- s’est détérioré
- NSPP

Q11 – Pour vous, depuis 2020, le stationnement à La Baule-Escoublac

• hors saison :

- est plus facile qu’avant
- aussi facile qu’avant
- est moins facile qu’avant
- NSPP

• en pleine saison estivale :

- est plus facile qu’avant
- aussi facile qu’avant
- est moins facile qu’avant
- NSPP

Q12 - Selon vous, à La Baule-Escoublac les prix proposés (tarifs et abonnements) dans les zones de stationnement et parkings payant sont :

• d’une façon globale :

- peu chers
- raisonnables
- chers
- NSPP

• par rapport à ceux de villes balnéaires de même niveau :

- moins chers
- aussi chers
- plus chers
- NSPP

Q13 – Trouvez-vous utile que la Police municipale mène des actions de prévention routière dans les écoles :

- oui
- non
- NSPP

## SÉCURITÉ

*Renforcement de la Police municipale, renforcement de la sécurité aux abords des établissements scolaires, couverture de l’intégralité de la commune par des caméras de vidéoprotection... : depuis 2020 la sécurité est une des priorités de la municipalité bauloise.*

Q14 – Depuis 2020, à La Baule-Escoublac, vous vous sentez :

- plus en sécurité qu’avant
- autant en sécurité qu’avant
- moins en sécurité qu’avant
- NSPP

Q15 – trouvez-vous utile qu’aujourd’hui la Police municipale soit équipée d’un armement légal (armes à feu) :

- oui
- non
- NSPP

Q16 – Selon vous, la couverture totale de la commune par des caméras de vidéoprotection est suffisante :

- oui
- non
- NSPP

Q17 – Trouvez-vous que la création d’un Hôtel de Police municipale avenue Clemenceau à proximité du commissariat est :

- une bonne idée
- sans intérêt
- NSPP

## URBANISME, ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX

*En dehors du grand projet de réhabilitation de la promenade de mer, la municipalité est très vigilante sur l’urbanisme. Malgré les difficultés à se loger pour certains, elle refuse de construire « la ville sur la ville » et est très soucieuse de protéger son patrimoine architectural et environnemental.*

Q18 – En 2021, 86 % des Baulois trouvait que la réhabilitation de la promenade de mer de la ville était une nécessité.

Aujourd’hui, trouvez-vous toujours que ce chantier :

- est nécessaire
- n’est pas nécessaire
- NSPP

Q19 – Malgré les difficultés de logement à La Baule-Escoublac, comprenez-vous que la municipalité :

• préfère néanmoins protéger notre patrimoine urbanistique si particulier en refusant de construire « la ville sur la ville » :

- oui
- non
- NSPP

• prennent des mesures pour réguler le marché des locations meublées courte durée pour redynamiser celui des locations en vide à l’année :

- oui
- non
- NSPP

Q20 – La Baule-Escoublac est la seule commune de CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo à bénéficier du ramassage de sacs de déchets végétaux. L'intercommunalité facture ce service aux environs de 390 000 € par an.

Êtes-vous pour :

- le maintien de ce service
- la suppression de ce service
- NSPP

Q21 – Développement des mobilités douces, plan Vélo, Ecoplage, plan de sobriété énergétique des bâtiments municipaux, économies d'eau, préservation de la biodiversité, renaturation des sites, drapeau bleu, ponton solaire expérimental...

Estimez-vous que la municipalité bauloise en fait suffisamment en matière environnementale :

- oui
- non
- NSPP

Q22 – La Baule-Escoublac est l'une des rares villes de France à disposer d'une politique de l'arbre, très stricte, pour protéger son patrimoine arboré.

Pensez-vous que cette politique de l'arbre doit être :

- durcie
- maintenue en l'état
- assouplie
- NSPP

Q23 – Pensez-vous que la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) qui impose de lourdes amendes aux communes comme La Baule-Escoublac qui ne proposent pas 25 % de logements sociaux soit finalement pénalisante pour notre ville :

- oui
- non
- NSPP

Q24 – Selon-vous, depuis 2020 la qualité de vie à La Baule-Escoublac :

- s'est améliorée
- est la même
- s'est détériorée
- NSPP

## FINANCES

*Depuis 2020, La Baule-Escoublac est gérée de façon très serrée, grâce à la mise en place d'un Plan pluriannuel d'investissement. Aujourd'hui, tout en maintenant la stabilité fiscale, le budget de la Ville est sain et maîtrisé, avec une forte capacité d'investissement.*

Q25 – Selon vous, depuis 2021, la part communale des impôts locaux à La Baule-Escoublac :

- est inchangée
- a augmenté
- NSPP

Q26 – Aujourd'hui, à La Baule-Escoublac, estimez-vous que la pression fiscale locale est :

- supportable
- exagérée
- NSPP

Q27 – Au regard de l'évolution de la conjoncture nationale et de la pression mise par l'État sur les collectivités territoriales, comprendriez-vous que la municipalité bauloise soit obligée dans l'avenir d'augmenter faiblement les impôts locaux, non révisés depuis 2020 :

- oui
- non
- NSPP

Q28 – Globalement, pensez-vous qu'aujourd'hui que le travail des services municipaux de La Baule-Escoublac est :

- satisfaisant
- insatisfaisant
- NSPP

Q 29 – Aujourd'hui, avez-vous l'impression que le budget de la Ville de La Baule-Escoublac est :

- bien géré
- mal géré
- NSPP

## PARTICIPATION CITOYENNE ET DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

*La gestion d'une commune comme La Baule-Escoublac passe aussi par la réalisation des démarches administratives de façon fluide, un accès facilité des élus et des services municipaux pour les usagers et une bonne écoute de ceux-ci, et des projets construits en concertation avec les résidents.*

Q30 – Annexes de mairie, Permanence municipale mobile (PMM), réunions de quartier et de riverains, Facebook Live, Bulletin trimestriel, Magazine annuel, réseaux sociaux, Portail citoyen, Conseil municipal chaque mois... Depuis 2020, à La Baule-Escoublac trouvez-vous que :

• les informations de la Ville sont :

- mieux diffusées
- diffusées comme avant
- moins bien diffusées
- NSPP

• le Maire et les autres élus sont :

- plus accessibles
- accessibles comme avant
- difficiles à rencontrer
- NSPP

Q31 – Trouvez-vous que depuis 2020 les démarches administratives à La Baule-Escoublac sont :

- plus rapides/faciles
- aussi longues
- plus longues
- NSPP

Q32 – Portail citoyen Internet [mesdemarches.labaule.fr](https://mesdemarches.labaule.fr)

• Connaissez-vous le Portail citoyen Internet mis en place depuis 2022 :

- oui
- non

• Si oui, trouvez-vous que les démarches administratives sont :

- facilitées
- comme avant
- plus complexes
- NSPP



INTERVIEW

# ALAIN TARTOUÉ

Coordinateur bénévole de l'année du vélo

*Pour mettre en synergie et animer tous les événements en lien avec la thématique annuelle, « 2025, Année du Vélo », Alain Tartoué est apparu comme le coordinateur bénévole idoine.*

*Ce pur Escoublacais, ingénieur retraité de la fonction publique territoriale (mairie de La Baule puis SIVOM de la région d'Herbignac et la communauté d'agglomération CAP Atlantique à sa création en 2003) et très impliqué dans la vie associative bauloise, est en effet un cycliste émérite : adepte du cyclotourisme, il est un des animateurs du club des Cyclo-randonneurs baulois (CRB) dont il est responsable de la sécurité.*

**Q - Quel plaisir trouvez-vous dans le cyclisme ?**

Le fait de pouvoir pratiquer un sport à mon âge, 71 ans !

C'est un sport porté, on ne se fait pas mal au dos ou aux articulations comme un coureur à pied. Dans ma jeunesse, je pratiquais le football. À partir de la quarantaine, j'ai eu quelques problèmes articulaires et je me suis mis au vélo.

Je fais deux à trois sorties par semaine, de 70 à 100 km selon les saisons, avec le CRB. J'aime aussi beaucoup la convivialité, se retrouver en groupe avec mes amis.

Et puis, on découvre du pays. Notre région nous offre certes beaucoup de beaux parcours, mais nous en découvrons aussi lorsque nous partons faire des sorties dans d'autres régions. Une fois par an, nous partons en famille avec le club pour faire connaissance d'une nouvelle région, souvent de la basse montagne, ce que nous n'avons pas ici.

**Q – Comment appréhendez-vous votre rôle de coordinateur de « 2025, Année du vélo » ?**

J'ai été très flatté de cette proposition et j'y trouve un énorme plaisir.

J'ai mûri ma réflexion avant d'accepter, car quand je m'investis, je le fais à fond et j'entends apporter une valeur ajoutée à cette année thématique. Il y a déjà un fort engouement et une belle énergie qui se dégage autour d'elle, et cela ne fait que monter.

J'entends donc mener cette mission le mieux possible en

accord avec tous les acteurs locaux. J'en profite d'ailleurs pour remercier tous ceux qui se sont déjà mobilisés pour cet événement, élus, agents municipaux, associations, commerçants et artisans...

Mais mon objectif principal est d'abord de faire de la pédagogie : il s'agit d'être attentif au bon comportement des gens sur la route.

Le vélo se développe. Il faut faire connaître au public les itinéraires, les commerces, les possibilités de location, les bornes de gonflage, les lieux pour stationner, comme le nouveau parc sécurisé devant la gare SNCF...

Je sais de quoi je parle : avec ma femme, également membre du CRB, nous avons trois vélos chacun. En plus des sorties, nous circulons beaucoup en ville, pour faire nos courses, aller chez des amis... Aujourd'hui, grâce au plan Vélo mis en place par l'adjoint au maire, Xavier Lequerré, les itinéraires sont mieux sécurisés, il y a des aménagements spécifiques. Mais comme les vélos sont aussi plus nombreux, ça n'est pas toujours simple, avec les voitures ou bien les piétons. Si quelqu'un traverse sans regarder, on ne peut pas s'arrêter en quelques mètres.

**Q - Quels types d'animations et d'actions sont envisagées ?**

Nous allons lancer cette « Année du vélo » d'une belle façon le 8 avril prochain, avec l'accueil d'une étape de la course Région Pays de la Loire Tour.

Puis nous allons donner une couleur cycliste à tous les événements qui rythment la vie bauloise : il faut que la ville



respire le vélo !

Il y a aussi certains projets qui sont en cours d'élaboration, comme une grande journée pour les vélos sur le front de mer qui leur sera réservé. Ce sera également l'occasion de parler de la future promenade de mer, qui laissera plus de place aux circulations douces. On pourrait aussi imaginer des ateliers de sensibilisation à la sécurité pour les enfants.

**Q - Que représente La Baule-Escoublac pour vous ?**

Je suis né à Escoublac, cadet d'une famille de 6 enfants, de parents agriculteurs au Bois d'Escoublac. La Baule-Escoublac est donc véritablement ma commune et j'y suis très attaché : je suis toujours très attentif à ce qui s'y déroule et à la manière dont elle évolue. J'essaie au maximum d'être un acteur de la vie sociale et associative de la cité.

Pour l'anecdote, de par mon lieu de résidence et mes 37 ans de carrière dans la fonction publique territoriale, j'ai toujours un œil attentif sur l'entretien de la voirie communale et le fonctionnement des services gérés par CAP Atlantique La Baule-Guérande Agglo. ■



MARDI 8 AVRIL 2025, ARRIVÉE DU RÉGION PAYS DE LA LOIRE TOUR À LA BAULE-ESCOUBLAC

# RENDEZ-VOUS POUR UN GRAND MOMENT DE SPORT ET D'ÉMOTIONS



*La Baule-Escoublac sera ville d'arrivée le 8 avril prochain de la première étape de l'épreuve cycliste émergente, le Région Pays de la Loire Tour.*

Créée en 2023, il s'agit d'une course cycliste annuelle inscrite dans le calendrier de l'Union cycliste internationale (UCI) qui accueille 20 équipes masculines internationales professionnelles et semi-professionnelles, à travers quatre étapes sur les cinq départements des Pays de la Loire. Le tracé illustre à la fois la richesse et la diversité du patrimoine naturel et culturel régional.

Cette troisième édition se déroulera du 8 au 11 avril prochains.

Les deux premières ont permis de découvrir une course pleine de rebondissements et de surprises, qui attirent désormais les grandes équipes professionnelles.

La première étape de l'édition 2025 partira le 8 avril de Machecoul, siège de la Manufacture Française du Cycle (ex Citane), pour arriver à La Baule-Escoublac après avoir effectué un périple à travers la presqu'île. ■

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec plus de **3000 km** dédiés, les Pays de la Loire sont la première région de France en matière de cyclotourisme. ■

## UN SPECTACLE SPORTIF OUVERT À TOUS !

*Les coureurs pénétreront dans la commune entre 15h30 et 16h, selon la vitesse d'avancement sur l'étape d'approche.*

Le peloton arrivera du Pouliguen en empruntant les avenues des Lilas puis Heurteau puis la promenade de mer pour rejoindre le « parcours final » : les coureurs passeront une première fois la ligne d'arrivée positionnée face à l'avenue de la Mer, ils feront 3 tours sur le circuit final, d'une longueur d'un peu plus de

8 km, en traversant plusieurs quartiers de la ville.

L'heure d'arrivée est prévue entre 16h06 et 16h32.

Une fan zone sera ouverte dès 14h. Sur des écrans géants où, en toute sécurité sur le dernier kilomètre, le public pourra apprécier le final de l'étape. Il pourra également assister aux commentaires livrés en direct sur le plateau de la chaîne l'Équipe 21 à proximité de la ligne d'arrivée. ■

## UNE COURSE POPULAIRE ET MÉDIATIQUE !

Cet événement résolument régional est aussi une grande fête populaire et de partage d'émotions fortes; il donne à voir au monde entier les richesses du patrimoine des Pays de la Loire grâce à la retransmission quotidienne de l'épreuve sur La chaîne l'Équipe 21.

Pour sa deuxième édition l'année dernière, l'épreuve a été suivie en 2024 par 50000 spectateurs et plus de 3,4 millions de téléspectateurs. ■



# LA VILLE EN MOUVEMENT

## FINANCES

### LA GESTION DE LA VILLE PLÉBISCITÉE PAR UN ORGANISME EXTÉRIEUR

*En dépit des incertitudes nationales (quelles seront les dotations réelles de l'État ?), grâce à la rigueur de sa gestion, la Ville de La Baule-Escoublac a réussi à formaliser son budget primitif pour l'année en cours dès le mois de décembre.*

Ce sérieux budgétaire a été relevé par l'association « Contribuables associés », sorte



d'observatoire indépendant des dépenses des deniers publics, dont l'objectivité est reconnue.

Dans son « Argus des communes » qui analyse les gestions budgétaires municipales, il attribue à la Ville la mention globale « Excellent ». Elle reçoit notamment les notes de 16,5/20 pour ses dépenses, avec un ratio de 1005,60 €/habitant, alors que la médiane des communes de même taille est de 1220,90 €/habitant, et 18/20 pour sa santé financière, dans le Top 3 des communes comparables.

Ce satisfecit est la validation de la tenue saine et rigoureuse du budget communal depuis 2021. ■

## RECENSEMENT INSEE ET QUALITÉ DE VIVRE :

### LA BAULE-ESCOUBLAC TOUJOURS ATTRACTIVE ET EN CROISSANCE

*L'INSEE a publié en début d'année ses chiffres du recensement annuel de la population.*

En ce qui concerne La Baule-Escoublac, la tendance observée depuis quelques années est confirmée par l'organisme, à savoir une augmentation continue du nombre d'habitants : le chiffre de la population de référence bauloise au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, est de 17 164, soit 130 résidents de plus que l'année précédente, + 0,76 %.

Si la méthode de recensement utilisée par l'INSEE peut sembler perfectible, elle s'inscrit néanmoins dans ce qui est observé suivant d'autres données : la commune poursuit sa croissance maîtrisée de véritable ville balnéaire à l'année et reste la plus peuplée de la presqu'île.

Quelques semaines plus tard, le Journal du Dimanche (JDD) publiait à son tour son classement annuel des « Villes et villages où il fait bon vivre ». Solidement ancrée dans les 500 premières

communes, La Baule-Escoublac poursuit son ascension inexorablement, gagnant 54 places depuis un an pour se classer en 275<sup>e</sup> position nationale.

Parmi les facteurs clés ayant contribué à cette progression, une sécurité renforcée, une fiscalité maîtrisée, un dynamisme culturel et de notables améliorations dans le domaine de l'environnement et des mobilités.

L'ensemble de ces données est la reconnaissance du travail réalisé par tous : élus, agents municipaux et acteurs économiques, sociaux, culturels et sportifs de la ville. Toutefois, les efforts d'attractivité et de développement économique entrepris depuis 2020 doivent être poursuivis pour maintenir cette dynamique, profitable à la Ville et à tous les Baulois. ■



## SURTITRE

### À LA BAULE-ESCOUBLAC, LES DÉCLARATIONS D'AMOUR S'AFFICHENT DANS LA RUE !

Le 14 février dernier, à l'occasion de la Saint-Valentin, fête des amoureux, une nouvelle fois la Ville leur a donné l'occasion d'exprimer leurs sentiments à l'élü de leur cœur via les panneaux municipaux digitaux.

Une initiative fortement appréciée au regard du nombre de messages proposés, avec parfois de vrais chefs-d'œuvre d'amour. ■



## LOISIRS

### UN ACCROBRANCHE SANS BAUDRIER EN PLEIN CENTRE-VILLE

Pour la prochaine saison estivale, la ville va disposer d'une nouvelle animation en plein centre-ville.

Les 4 hectares de pinède de l'ancien camping municipal du Bois d'Amour vont en effet devenir un parcours accrobranche sans baudrier (parcours filet sans effet sur les arbres). La société retenue aura à charge de l'entretien du site tout en assurant une animation inédite, familiale et accessible à tous, en plein cœur de la commune. ■

*L'attractivité de la commune se joue aussi grâce à son dynamisme économique ; seuls 4,5 % des pas de portes sont vacants à La Baule-Escoublac, alors qu'au niveau national ce chiffre est de 13 %.*

## SÉCURITÉ ESTIVALE

# LES RENFORTS DE POLICE CONFIRMÉS CET ÉTÉ

***Avec une population qui peut être multipliée par dix, la sécurité estivale de notre littoral reste une préoccupation majeure.***

Ainsi, l'été dernier, faute de renforts saisonniers disponibles en raison des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 qui avaient mobilisé d'importantes ressources de sécurité à l'échelle nationale, la municipalité avait dû prendre un certain nombre de mesures inhabituelles pour y



pallier, accompagnée par d'importants efforts de la part de la préfecture de Loire-Atlantique.

Cette situation exceptionnelle étant difficile à renouveler et soucieux d'anticiper les besoins en matière de sécurité de notre baie à l'approche de la saison estivale 2025, Franck Louvrier, maire de La Baule-Escoublac, accompagné de ses homologues de Pornichet et du Pouliguen, a sollicité courant février le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, afin d'obtenir le retour du dispositif classique de renforts de sécurité pour notre commune.

À la suite de cette démarche, l'État a confirmé très rapidement la mobilisation des Compagnies républicaines de sécurité (CRS) et des Maîtres-nageurs sauveteurs

(MNS) pour assurer la surveillance et la protection des plages de notre baie cet été.

Cette décision traduit la reconnaissance, par le gouvernement, des enjeux de sécurisation liés à l'afflux important de population sur notre territoire. Les trois édiles ont salué l'écoute et l'engagement du ministre de l'Intérieur, qui a répondu favorablement à cette demande en reconduisant ces renforts essentiels pour la tranquillité et la protection de nos habitants et de nos visiteurs.

Le préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique, a été chargé de la mise en œuvre de ce dispositif, dont les modalités seront précisées ultérieurement.

La sécurité des personnes et des biens reste la priorité de l'équipe municipale. ■

## LOGEMENT

# UNE LOI POUR MIEUX RÉGULER LES MARCHÉS LOCATIFS

***La municipalité bauloise avait été parmi les premières villes balnéaires à s'inquiéter des problèmes induits par l'augmentation incontrôlée du nombre de biens immobiliers en location meublée de courte durée.***

Alors qu'au départ, c'était pour certains un moyen de percevoir un complément de revenu, la spéculation immobilière avait pris le dessus dans certains secteurs au détriment du logement à l'année et des commerces de centre-ville.

Un certain nombre de mesures avaient donc été prises pour tenter de réguler et encadrer ce marché des locations afin de relancer celui des locations vide à l'année. Au bout d'à peine deux ans, celles-ci commencent à porter leurs fruits. On assiste en effet à une importante régularisation des changements d'affectation et une stabilisation du nombre de ces logements tandis que les locations vide à l'année connaissent un petit sursaut, du constat même des professionnels.

Toutefois, le problème étant devenu national, une loi a été adoptée il y a quelques semaines, dite « loi Airbnb ».

Son but est clairement de rééquilibrer la part de logements saisonniers et de logements de longue durée dans les territoires touristiques par un volet fiscal et en facilitant la tâche des collectivités locales qui sont face à ces difficultés.

Sans entrer dans le détail, la « niche fiscale » associée aux meublés touristiques reste en vigueur, mais elle a été réduite.

Pour les communes, cette loi leur met à disposition une sorte de « boîte à outils » parmi lesquelles elles utiliseront celles qui leur semblent adaptées : mise en place de quotas de meublés de tourisme, désignation de zones réservées à la construction de résidences principales, obtention de l'accord des syndicats de copropriétés pour les résidences en collectif ou encore abaissement du nombre maximal de jours de location touristique des résidences principales de 120 à 90 jours.



Dans la foulée, en raison de l'importance et de la complexité du sujet, une commission extramunicipale « Logement touristique de courte durée » a ainsi été créée à La Baule-Escoublac. Largement ouverte, elle est composée d'élus municipaux de tous bords, d'agents municipaux, d'un représentant des hôteliers indépendants de la ville, d'un représentant des agences immobilières de la commune et d'un représentant d'association de résidents baulois. Elle est chargée de sélectionner les outils apportés par la loi qui seront utilisés localement.

Le logement est un sujet difficile à La Baule-Escoublac, et il concerne tout le monde. ■

## UN SUCCÈS EXCEPTIONNEL



**À chaque période des vacances de fin d'année, résidents et visiteurs de La Baule-Escoublac tombent sous le charme des différentes animations de Noël magique. 2024 aura été un cru exceptionnel.**

Ainsi, près de 97 000 personnes (96 689 exactement) ont visité le **village magique du Père Noël** au Bois des Aulnes, soit 10 % de plus qu'en 2023 (87 938 visites) avec pourtant une journée d'exploitation en moins pour des raisons météorologiques. C'est également 33,91 % de plus qu'en 2022 et 46,72 % de plus qu'en 2021, il est vrai dans un contexte difficile cette année-là, en sortie de pandémie.

De l'avis général, la scénographie de cette édition a été appréciée par de nombreux visiteurs.

**La piste de luge**, place de la Victoire, a petit à petit, trouvé son public. Sa fréquentation en 2024 a été en légère augmentation par rapport à celle de l'année précédente avec 6 052 visiteurs, soit 2,3 % de plus par rapport à 2023 et ses 5 916 utilisateurs, et 28,66 % de plus par rapport à 2022 (4 704).

À l'espace culturel chapelle Sainte-Anne, l'**exposition « Bottle painting »** a attiré quant à elle, 20 280 personnes, ce qui est une très belle fréquentation. Beaucoup de visiteurs ont été intéressés par le procédé de création spécifique utilisé par l'artiste.

Parmi les autres festivités de cette fin d'année, l'**exposition « Terres blanches » au musée Boesch** a également été un franc succès, puisqu'elle a touché 61 65

personnes. Notons que 300 enfants et accompagnateurs ont eu l'opportunité de la découvrir dans le cadre des accueils de groupe, dont 200 issus de La Baule-Escoublac, du fait de la nouveauté de la prise en charge des transports par la Ville pour les écoles bauloises.

Enfin, à la **bibliothèque Henri Queffélec**, les spectacles et animations en lien avec Noël Magique ont fait tous quasiment jauge complète, soit une moyenne de 48 spectateurs pour 50 places disponibles.

Ce succès incontestable a forcément eu des incidences économiques sur la ville durant cette période : en comparaison avec l'année précédente, si le nombre de nuitées est quasiment identique à celui de l'année précédente, la fréquentation des excursionnistes (visiteurs à la journée sur la commune, sans nuitée) a connu une augmentation de 6 %.

Cette belle réussite est le témoignage que notre ville reste donc attractive à cette période de l'année grâce notamment à ses animations. ■



## RESTAURATION SCOLAIRE

### UNE INITIATIVE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

*Dans une logique de solidarité, de responsabilité et de soutien à l'économie locale, Presqu'île restauration, la SPL (Société publique locale) qui a repris en régie directe pour le compte de la Ville la restauration municipale, a pris l'initiative de passer commande de verres Duralex pour les cantines communales.*

Quiconque est passé un jour par une cantine scolaire garde un souvenir de ces célèbres récipients avec leur fameux chiffre au fond, source de tant de jeux ou de gages, comme celui qui décidait qui irait chercher l'eau ou le pain pour la table ? Ces verres font partie de notre histoire collective, mais ils sont aussi le symbole d'un savoir-faire français.

En grande difficulté financière, l'entreprise Duralex a aujourd'hui été reprise par ses employés. Pour faire perdurer ce fleuron de notre histoire commune, ceux-ci ont besoin de soutien, notamment de la part des administrations et des collectivités. C'est pourquoi, passer commande auprès d'elle, c'est non seulement équiper nos cantines avec du matériel durable et de qualité, mais aussi encourager une entreprise qui a choisi de se relever et de défendre ses emplois. C'est un geste de solidarité, et aussi un choix éthique et responsable.



Ainsi, à travers des actions concrètes comme celles-ci, la municipalité bauloise affirme sa volonté d'agir en faveur d'une restauration collective plus juste, plus durable et plus respectueuse, à la fois de l'environnement et des personnes. ■



Repas des aînés



Inauguration du groupe scolaire Les Pléiades - Dany Lamy



Inauguration du village de Noël magique



Conférence sur les maladies cardio-vasculaires



Exposition « Terres blanches » au musée Boesch



Rencontre avec les chauffeurs solidaires



Ma région virtuose à Atlantia



Illumination de la mairie en soutien aux maladies rares



Remise des médailles de la Ville



Facebook Live



Vernissage de la résidence d'artiste d'Anne Morgann



Exposition Hong inSook au musée Boesch



*Cérémonie de transmission du drapeau de l'UNADIF (Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de Disparus) de la Ville de La Baule-Escoublac au lycée Grand Air*



*Matinée de l'emploi*



*Exposition du Lions Club La Baule Océane*



*Déambulation de quartier à Rézac*



*« Rendez-vous des écrivains » Rencontre avec le ministre des armées Sébastien Lecornu.*



*Inauguration du GIST (Groupement interprofessionnel de santé au travail) de La Baule-Escoublac*



*Journée "les gestes qui sauvent"*



*Remise des médailles aux agents de la Ville*



*Inauguration de la réhabilitation de la Ville Halgand*



*Rencontre à Bercy avec Nathalie Delattre, Ministre déléguée Chargée du tourisme*



*"Le lac des cygnes" à Atlantia*



*Exposition « Bruissements » à l'espace culturel Chapelle Sainte-Anne*



## AVRIL

**5 avril au 29 juin**

Artiste en résidence : Noemi Estrada Tamargo  
 Exposition Yu Jen Chih  
 Musée Boesch

**8**  
 Région Pays de la Loire Tour  
 La Baule-Escoublac

**11**  
 Conférence « pertinence de la dissuasion nucléaire »  
 Complexe sportif Alain Burban

**17 au 20**  
 Les voiles de l'humour  
 Palais des congrès Jacques Chirac Atlantia

**19 au 20**  
 La Baule en fleurs  
 Parc des Dryades  
 + d'infos: [labaule.fr](http://labaule.fr)

**20**  
 Vide ta chambre !  
 Parc des Dryades

**26**  
 TedX : Chronos  
 Palais des congrès Jacques Chirac Atlantia

**26 avril au 8 juin**  
 Exposition Marie-Pierre Weinhold  
 Espace culturel chapelle Ste-Anne

**PERMANENCE  
 MUNICIPALE MOBILE**

**Un samedi par mois**  
 sans rendez-vous 11h30 - 12h30  
 Dates et lieux sur Internet

## MAI

**3 et 31**  
 Piano au marché couvert  
 Marché central

**4**  
 4e Grand RDV de l'Aérodrome  
 Exposition de véhicules de collection  
 Aérodrome

**8**  
 Cérémonie de commémoration  
 Monument aux morts - Jardins de la Victoire

Yacht cup  
 Baie de la Baule

**17**  
 Nuit des musées  
 Musée Boesch, Le Pouliguen

**17 au 18**  
 Montée historique  
 Escoublac

**29 mai au 1er Juin**  
 Festival Art Paille et balade gourmande  
 Escoublac

**PROCHAINS  
 CONSEILS MUNICIPAUX**

25 avril - 23 mai - 27 juin



En direct et en replay sur la page Facebook de La Baule-Escoublac.  
 @VilleLaBaule

## JUIN

**5 au 8**  
 Jumping CSIO 5\*  
 Stade François-André  
 + d'infos: [labaule-cheval.fr](http://labaule-cheval.fr)

**18**  
 Cérémonie de commémoration  
 Square de la France libre

**21**  
 Fête de la musique  
 Place Leclerc

**21**  
 Forum des associations  
 Salle des Floralties  
 + d'infos: [labaule.fr](http://labaule.fr)

**21 juin au 6 juillet**  
 Exposition Festival de cinéma et musique de films  
 Espace culturel chapelle Sainte-Anne

**25 au 29**  
 Festival du Cinéma & Musique de film de La Baule

**27 au 29**  
 16<sup>e</sup> fêtes boulistes  
 Boulodrome - Place des Salines

Palais des congrès et des festivals  
**JACQUES CHIRAC - ATLANTIA**  
 Suivez la programmation au jour le jour sur [labaule-evenements.com](http://labaule-evenements.com)  
 Informations et réservations:  
**02 40 11 51 51**

**RÉGION  
 PAYS DE LA LOIRE  
 TOUR**

**ARRIVÉE  
 La Baule-Escoublac**

**8 AVRIL 14 H - 17 H**  
 BD RENÉ DUBOIS / AVENUE DE LA MER  
 Animations gratuites pour tous

**EN DIRECT SUR  
 la chaine L'ÉQUIPE**

[regionpaysdelaloire-tour.fr](http://regionpaysdelaloire-tour.fr)

LNC UCI EUROPE TOUR MSCO

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

© Région Pays de La Loire - Illustration non contractuelle, réalisée à l'aide de l'IA - Janvier 2025